

QUOI?

WHAT'S THE TROUBLE?

Outil pédagogique
de sensibilisation
à la diversité
des orientations sexuelles

Carnet pédagogique à l'attention des
professionnel-le-s de l'animation et de l'éducation

Julien, professeur de mathématiques, débarque chez Caroline, scandalisé par les insultes à caractère homophobe que ses élèves échangent continuellement dans la cour de l'école. Comment réagir face à la banalisation des comportements discriminatoires ? Dans le but de préparer une rencontre avec les élèves, ils revivent ensemble les événements significatifs de leur parcours amoureux...

Comment se reconnaître lorsque l'amour nous conduit en marge des modèles dominants ?

Comment se tenir droit lorsque la vie nous entraîne vers des zones où l'on ne nous attend pas ? Et que la société semble nous juger, voire nous exclure ?

Quel est le seuil au-delà duquel je ne peux plus respecter le comportement des autres ?

Au-delà du thème de l'homosexualité, la pièce de théâtre « Quoi ? What's the Trouble ? » parle de la nécessité de reconnaître la différence pour mieux réagir. Appel à la tolérance, à l'acceptation et à la responsabilité citoyenne, « Quoi ? What's the Trouble ? » donne aussi à voir cette extraordinaire liberté que chacun-e a devant soi...

La pièce de théâtre « Quoi ? What's the Trouble ? », réalisée par l'asbl Articulation théâtrale « Arthé », est complétée par ce carnet pédagogique dans lequel vous trouverez un ensemble de ressources et d'activités développées en vue de favoriser une réflexion éclairée et critique sur les thématiques abordées dans la pièce telles que la différence, la liberté, les discriminations, les orientations sexuelles, l'homophobie...

« Les moeurs de l'amour ignorent les conventions »

Jalâl al-Dîn Rûmî

QUOI?

Introduction

Pourquoi cette forme?

Objectifs du volet didactique

Publics cibles

Démarche pédagogique

Pourquoi parler d'homosexualité et d'homophobie à l'école ?

Travail préalable sur nos propres stéréotypes et préjugés

Conseils d'animation

Avant la représentation

✿ Animations

✿ Qui est l'élu-e ?

Stéréotypes, préjugés et discriminations

✿ Les insultes, what's the trouble?

✿ Vous n'habitez pas ici, pas chez moi!

Que dit la loi ?

Après la représentation

✿ Animations

✿ Retours sur la pièce

Les orientations sexuelles

✿ Charles et Charline se marient, Dom et Dom papillonnent

Hétéronormativité

✿ Prenons les choses à l'envers

Homophobie

✿ Et si... ?

L'orientation sexuelle et la loi

Continuer à s'informer & Bibliographie

Introduction

Pourquoi cette forme ?

La pièce de théâtre « Quoi ? What's the Trouble ? » invite jeunes et moins jeunes à une réflexion sur la condition humaine, les rapports humains et la société. Elle aborde un grand nombre de thématiques proches des jeunes : l'adolescence, grandir, l'école, l'amour, les relations amoureuses, les ami-e-s, les parents, etc.

La pièce est aussi un outil de sensibilisation à la diversité en général et à la diversité des orientations sexuelles en particulier. Elle tente de montrer que chacun-e est libre d'aimer et de vivre ses relations affectives et/ou sexuelles de la manière qu'il-elle souhaite tant que les droits de l'autre sont respectés.

« Quoi ? What's the Trouble ? », scénarisé comme un témoignage de fiction, favorise l'empathie du spectateur, de la spectatrice tout en l'informant sur le vécu des personnes homosexuelles et sur les discriminations à leur rencontre.

Un volet didactique s'associe à la démarche artistique. Il nous semble en effet indispensable de prévoir un temps de réflexion avec le groupe avant et après la représentation.

Objectifs du volet didactique

Ce livret propose à l'animateur-trice ou à l'enseignant-e des informations sur les discriminations, l'homophobie, la sexualité et ses normes ainsi que sur la diversité des orientations sexuelles. Ce manuel contient également de nombreuses animations visant à favoriser la réflexion, le développement de l'esprit critique et l'ouverture à la différence.

Pratiquement, nous suggérons aux animateur-trice-s et enseignant-e-s d'envisager l'accompagnement de leur groupe en deux temps :

- Avant la pièce, en proposant de travailler sur les préjugés, stéréotypes et discriminations en général.
- Après la pièce, en abordant plus spécifiquement la sexualité et ses normes, les orientations sexuelles et l'homophobie.

Un complément d'informations destiné aux jeunes est accessible sur le site www.loveattitude.be

Publics cibles

La pièce de théâtre « Quoi ? What's the Trouble ? » et son manuel s'adressent aux adultes et aux jeunes à partir de 14 ans.

Il nous paraît en effet important d'aborder ces thématiques durant l'adolescence, lorsque les jeunes développent leur relation au monde et leur regard vers l'inconnu. Pendant cette période d'émotivité intense, riche en questionnements et parfois en angoisses, ils-elles sont souvent plus sensibles et sujet-te-s au regard du groupe, aux étiquettes. Se sentir différent à cet âge est donc parfois une source de difficultés.

C'est aussi à ce moment-là que les jeunes développent leur propre manière de réfléchir, leur sens critique. Nous proposons ici de les inviter à un questionnement sur les stéréotypes et les discriminations à travers le spectre de la diversité des orientations sexuelles et de l'homophobie. Souvent présente dans la société, l'homophobie - cette violence verbale, implicite ou physique qui vise des personnes homosexuelles ou hétérosexuelles - franchit fréquemment les portes de l'école. Elle touche un grand nombre de jeunes homosexuel-le-s, bisexuel-le-s ou en questionnement sur leur identité sexuelle.



*Florence Hebbelynck & Nicolas Philippe
alias
Caroline & Julien*

© Pamela Cecchi

Démarche pédagogique

Pourquoi parler d'homosexualité et d'homophobie à l'école ?

L'homophobie, présente dans toute la société, se déploie aussi à l'école. Pourtant, au sein même des institutions scolaires, on parle rarement de la diversité des orientations sexuelles et des discriminations qui y sont liées. La documentation qui traite de ce sujet y est peu disponible.

UNE SEULE FOIS AVEC MIKE, MA PREMIÈRE GRANDE DÉCEPTION AMOUREUSE. ET S'IL A RÉAGI COMME IL L'À FAIT, JE PENSE AU FOND... IL A DÛ AVOIR PEUR DE PERDRE SA VIRILITÉ. C'EST BÊTE. JE SUIS UN HOMO, PAS UN VOLEUR.

MON HOMOSEXUALITÉ N'EST PAS TRANSMISSIBLE. CE N'EST PAS PARCE QUE TU PARLES OU QUE TU TE BALADES AVEC MOI DANS LA RUE QUE TU DEVIENS HOMO. TU L'ES OU TU NE L'ES PAS. TU L'ASSUMES OU TU NE L'ASSUMES PAS.

JULIEN

Ces manquements sont souvent justifiés par un amalgame entre « informer » et « faire du prosélytisme ». Or, parler aux enfants et aux jeunes de la diversité des orientations sexuelles ne les « convertit » pas à l'homosexualité mais les ouvre plutôt à la tolérance et au respect des différences. De même, l'éducation sexuelle dans le cadre scolaire n'incite pas les jeunes à avoir des relations sexuelles précoces mais leur donne les informations nécessaires pour vivre une sexualité responsable et épanouie lorsqu'elles le choisiront.

Travail préalable sur nos propres stéréotypes et préjugés

Nous avons tous-toutes des préjugés et des stéréotypes. En prendre conscience et se donner le temps d'y réfléchir est le devoir de tout-e citoyen-ne, et ce d'autant plus pour un-e professionnel-le de l'éducation ou de l'animation qui, au-delà du discours, par le langage non-verbal, ses actes et ses réactions, transmet des valeurs et des opinions...

Conseils d'animation

Être animateur, c'est veiller à :

- Favoriser l'expression des différents points de vue sans vouloir arriver à un consensus qui pourrait être le reflet de vos valeurs personnelles.
- Contester les remarques discriminatoires qui pourraient être émises envers un-e participant-e et qui sont contraires aux principes démocratiques : valeur d'égalité et de respect d'autrui.
- Être sensible à la communication non verbale.
- Écouter et être patient.
- Se laisser étonner.
- Intégrer toutes les personnes à la discussion sans pour autant forcer la parole.

Code de vie pour le groupe

A rappeler de préférence avant chaque séance

- Chacun-e parle en son nom propre, en « je », pour ne blesser personne et pour assumer ses dires. C'est différent de dire « tu te trompes » que « je pense que tu te trompes ».
- Droit au STOP : si une activité ne me plaît pas, j'ai le droit de ne pas y participer sans donner de justification mais je reste présent au groupe comme observateur non jugeant.
- Confidentialité : ce qui se vit dans le groupe appartient au groupe.



Avant la représentation

Les éclairages théoriques et les propositions d'animations suivants visent à inscrire l'homophobie dans le cadre plus global des discriminations. Afin de favoriser l'ouverture, plutôt que d'aborder cette thématique centrale de front, nous vous invitons à faire au préalable ces quelques détours indispensables.



Qui est l'élue-e ?

Objectifs

- Prendre conscience des mécanismes de création de stéréotypes, préjugés et discriminations
- Observer qu'une situation inconnue peut favoriser et amplifier les simplifications, les mythes et jugements.
- Réfléchir personnellement à ses propres réactions.

Présentation de l'activité

L'animateur-trice annonce que durant la pause, il-elle a choisi une personne du groupe - l'élue-e - pour préparer une activité surprise (à contextualiser selon le cadre de vie de votre groupe). En réalité, personne n'a été choisi, mais l'animateur-trice ne le fera savoir qu'à la fin de l'activité.

Il-elle invite ensuite les participant-e-s à se déplacer dans l'espace afin de croiser le regard de chaque personne du groupe au moins une fois.

Il-elle propose que chacun-e s'exprime : Qui, selon vous, est l'élue-e et pourquoi pensez-vous qu'il s'agit de cette personne ? Chacun-e peut alors répondre à tour de rôle en justifiant son choix.

Les votes sont notés au tableau et lorsque chacun-e s'est exprimé, l'animateur-trice demande aux personnes pressenties de confirmer ou d'infirmer les suspicions du groupe qui, logiquement, sont fausses. Il-elle interroge ensuite les soi-disant élu-e-s sur leur ressenti spécifique face à cette « stigmatisation », qu'elle soit positive ou négative. Une discussion peut commencer avec le reste du groupe sur les comportements, les interprétations que l'on peut en faire, les stéréotypes et les préjugés qui ont été exprimés.

L'animateur-trice veillera à préciser que si cette tendance consistant à fonder la réflexion sur des stéréotypes et des préjugés est « humaine », il est important d'en prendre conscience pour la dépasser (cf. p.9).



Proposition de questions

Pour les élu-e-s

- Comment vous êtes vous senti-e-s face aux croyances du groupe ? Était-ce un sentiment positif ? Négatif ?
- Qu'est-ce qui vous a frappé-e dans les explications et les choix de vos camarades ? Avez-vous l'impression que c'était justifié ?

Pour l'ensemble des participant-e-s

- Quelle a été votre réaction lorsque vous avez découvert que personne n'avait été sélectionné ?
- Que pensez-vous à présent de vos suppositions à propos de l'élu-e ? En y réfléchissant auriez-vous pu interpréter la situation de manière différente ?
- Pensez-vous que ce type de situation est fréquent dans notre société ? Pouvez-vous donner des exemples ?
- Comment vous seriez-vous senti-e-s si vous aviez été « soupçonné-e-s » par le groupe ?

Stéréotypes, préjugés et discriminations

S'interroger sur les stéréotypes et les préjugés qui sont à la base de situations discriminatoires nous semble essentiel. Transmis culturellement et largement véhiculés, ils ne sont pourtant pas le reflet de la réalité. Ce sont des simplifications et des catégorisations que notre cerveau effectue pour traiter la multitude d'informations à laquelle il est confronté.

Tout le monde est porteur de stéréotypes et de préjugés. Acquis depuis l'enfance, ils se sont construits au sein de la famille, à l'école, à travers les médias, etc. Ces idées fausses étant fortement inscrites dans nos esprits, il est important d'avoir les outils pour en prendre conscience et les déconstruire petit à petit.

Si prendre le temps de questionner ce qui nous semble être des évidences n'est pas toujours un exercice facile à réaliser, accepter la diversité et la singularité des êtres qui nous entourent est une richesse inestimable.

La littérature spécialisée aborde régulièrement la différence entre les préjugés et les stéréotypes. Leur sens étant fort proche, ils sont souvent utilisés comme des synonymes. Il n'est donc pas aisé de comprendre leur particularité et de proposer une définition spécifique et cohérente. En voici toutefois une tentative. (cf. p.9)

« Nous sommes pareils aux flocons de neige, chacun a une structure complexe et nous atterrissons sur la terre et nous nous accrochons pour un court moment. »

« QUOI ? WHAT'S THE TROUBLE ? »

Stéréotypes

Les stéréotypes sont des croyances partagées et attribuées à un groupe de personnes. Un ensemble de caractéristiques sont conférées à ce groupe : comportements, habitudes, traits de personnalité, capacités, etc.

Souvent, deux mécanismes sont mis en œuvre lors de la création de stéréotypes : la simplification et l'exagération. En effet, les stéréotypes simplifient la réalité en catégorisant les groupes et les personnes. On utilise alors des informations jugées pertinentes pour ensuite en tirer des conclusions. Ces conclusions seront finalement exagérées et accentuées.

Par exemple

- Les Etats-Unis ont été champions du monde de basket-ball donc les Américain-ne-s jouent bien au basket-ball.
- Ce sont les femmes qui accouchent donc elles s'occupent naturellement mieux des enfants.
- Les hommes ne cuisinent jamais.

Préjugés

Le préjugé est un jugement sur une personne, un groupe, un objet ou une idée. Il est basé sur les stéréotypes et peut induire des comportements discriminatoires.

Pour revenir à notre exemple

- Un enfant américain arrive à l'école. Avant même de l'avoir rencontré le professeur de gymnastique est très heureux à l'idée que sa présence va faire remonter le niveau de l'équipe de basket-ball.
- Cette femme travaille à temps plein, elle ne doit pas être une bonne mère.
- Un homme qui fait la cuisine a certainement quelque chose à se reprocher.

Discrimination

La discrimination est une attitude, une action ou une loi visant une catégorie particulière de personnes. Elle refuse l'égalité de traitement en mettant l'accent sur une différence spécifique : la couleur de peau, le sexe, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, etc.

La tendance à rejeter et à isoler certains groupes de personnes peut être considérée comme une véritable violence à leur égard, une profonde injustice pouvant entraîner d'importantes inégalités et de réelles blessures psychiques ou physiques.

La lutte contre les discriminations est donc une démarche qui vise à l'égalité en droit et en action. Il s'agit de militer pour l'égalité de droits pour tous les êtres humains.

Suite et fin de notre exemple

- Si, en plus, sous prétexte que cet enfant est américain et qu'il doit très certainement être très bon joueur de basket, on lui interdit de s'inscrire dans l'équipe de football (qui n'est pas le sport le plus couramment pratiqué aux Etats-Unis). On parle alors de discrimination.
- Refuser un emploi à une femme sous prétexte qu'elle a des enfants ou souhaite en avoir est une discrimination.
- Taquiner un ami en le questionnant sur « qui porte la culotte à la maison ? », parce qu'il fait la cuisine et participe aux tâches ménagères, est une forme de discrimination.



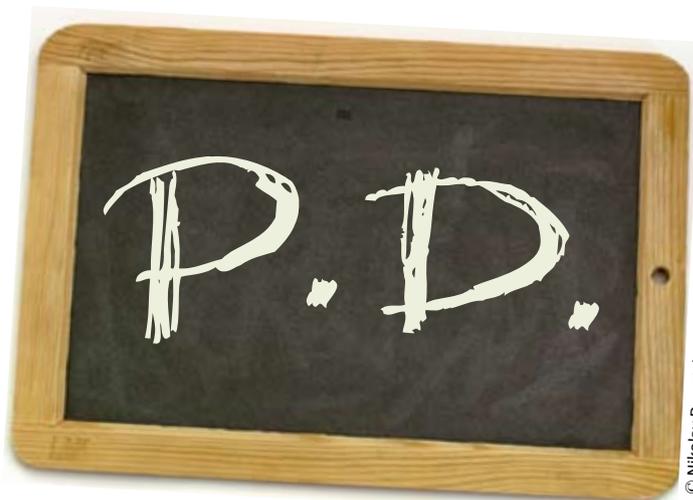
Les insultes, what's the trouble?

Inspiré du « Mur des Insultes » de l'outil « Jeune et homo sous le regard des autres ».

Afin de prendre conscience de la portée et de la signification des insultes ainsi que des préjugés qu'elles présupposent, cette animation propose d'examiner « sérieusement » ce type de langage particulier. Elle permet également de réfléchir à l'impact des stéréotypes et préjugés transmis par la société.

Objectifs

- Réfléchir à la signification des mots et plus précisément des insultes.
- Comprendre la violence véhiculée par ces insultes.
- Prendre conscience des conséquences de la discrimination.
- Lier les insultes aux différents types de discrimination.
- Montrer la similarité entre les types de discrimination.



Présentation de l'activité

Proposer au groupe une animation sur le sens des mots. Avec cette animation bravant l'interdit des insultes, les participant-e-s peuvent avoir tendance à se dissiper. Nous conseillons donc de la tester dans un groupe avec lequel l'animateur-trice se sent à l'aise et peut gérer la dynamique.

Demander à chaque personne du groupe de proposer une insulte et inscrire les mots au tableau. Ensuite, demander de catégoriser les discriminations que ces insultes évoquent selon leur type : sexisme, racisme, homophobie, etc.

Des pistes de réflexion peuvent être proposées :

- Connaissez-vous la signification des jurons comme « salope », « connard », « pédé » ?
- Quelles sont les personnes visées par ces insultes ?
- Pour quelles raisons ?
- Quelles caractéristiques de l'individu sont attaquées ?
- Pourquoi est-ce insultant ?
- Pensez-vous que les insultes varient en fonction d'un quartier ? D'un pays ? D'un groupe de personnes ?

Petit à petit, les insultes seront catégorisées en fonction du type de discrimination qu'elles impliquent : racisme, sexisme, homophobie, islamophobie, etc. Pour cela, il est important de clarifier la signification des insultes ; l'aide d'un dictionnaire peut alors être précieuse. Cette activité permet de bien comprendre la portée des mots et de réfléchir sur la violence qu'ils contiennent.

Pour terminer, vous pouvez inviter les participant-e-s à choisir l'insulte la plus « trash » pour eux et leur proposer de l'écrire sur un petit bout de papier : « Et moi, qu'est-ce que cela me fait si on me traite de ». Juste sentir, à l'intérieur de son ventre, ce que cela réveille (tristesse, colère, honte, ...). A partager ou à garder pour soi.



Vous n'habitez pas ici, pas chez moi!

Débat sur un extrait de la pièce

Cette animation permet une première discussion sur la discrimination, ses différentes formes, ses conséquences, etc. Elle s'appuie sur un extrait de la pièce de théâtre : l'entretien avec le propriétaire.

Objectifs

- Donner la parole aux jeunes et leur permettre de formuler leurs questions.
- Prendre conscience de situations discriminatoires et de leurs conséquences.
- Comprendre que chacun-e est concerné-e d'une manière ou d'une autre par les discriminations soit en tant que victime soit en tant qu'initiateur-trice de cette violence.

Présentation de l'activité

Les participant-e-s se placent en cercle pour faciliter la discussion et le débat. L'animateur-trice demande à deux personnes de jouer l'extrait de la pièce de théâtre où Caroline rencontre le propriétaire.

L'animation commence par un questionnement sur le ressenti, la compréhension de l'extrait. L'animateur-trice peut générer un échange d'informations et de points de vue. En fonction des réponses et des commentaires, il-elle cadre la discussion ou lance des pistes de réflexion. Il-elle fait aussi appel aux expériences personnelles des intervenant-e-s ou à des faits divers.

Extrait

Caroline recherche un appartement pour Farida et elle. Lors de la visite des lieux, elle rencontre le propriétaire.

Caroline : « *Toujours pas douée pour le mensonge je lui ai dit : F. et moi, nous sommes un couple.* »

Silence

Julien (imite le propriétaire) : « *Vous n'habitez pas ici, pas chez moi !* »

Caroline : « *Je l'ai regardé incrédule et lui ai posé la question : Pourquoi pas ?* »

Julien (imite le propriétaire) : « *J'occupe le rez-de-chaussée avec ma famille, composée d'une femme et de deux adorables gamines.* »

Caroline : « *C'est vrai, je les ai vues tout à l'heure, rentrant de l'école. Elles sont vraiment charmantes.* »

Julien (imite le propriétaire) : « *Vous ne les aurez pas !* »

Caroline : « *Pardon ?* »

Julien (imite le propriétaire) : « *Je ne vous veux pas ici !! Je ne veux pas donner de mauvais exemples à mes filles et vous, vous êtes un mauvais exemple !* »

Proposition de questions

- Que vous inspire cette situation ?
- Connaissez-vous d'autres situations de discrimination au logement ? Au travail ? A l'école ?
- Quels sont les types de discriminations que vous connaissez ?
- Y a-t-il des discriminations qui sont pires que d'autres ?
- Avez-vous déjà été victime de discrimination ? Quelles ont été les conséquences ?
- Avez-vous parfois des préjugés / stéréotypes ? D'où viennent-ils ?
- Avez-vous commis des actes discriminatoires ?
- Comment peut-on être affecté-e par une discrimination ?
- La discrimination à l'école, ça existe ?

Que dit la loi ?

Les normes existent dans toutes les sociétés, elles sont indispensables à l'organisation et à la cohésion des groupes.

Les lois sont des traductions officielles et écrites des normes. La société évolue parfois avant la loi, la norme officielle devient alors le reflet du changement sociétal. Ou, dans le mouvement inverse, la loi fait office de catalyseur pour impulser un changement de société.

Dans notre démocratie, les lois sont garantes des droits et des devoirs des citoyen-ne-s. Pour qu'elles soient concrètement appliquées, il est parfois nécessaire de mettre en place des institutions spécifiques qui analysent la situation et les évolutions, émettent des avis et sensibilisent l'opinion publique. Leur territoire d'action est aussi défini. Il existe, par exemple, les « Nations Unies » au niveau international, et le « Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme » ainsi que « l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes », en Belgique.

« LA PLUS GRANDE ACQUISITION D'UNE
CULTURE, C'EST D'AVOIR SURMONTÉ
LES INTERDICTIONS DE PENSER »

« QUOI ? WHAT'S THE TROUBLE ? »

Les lois, quelques dates importantes

1948	Déclaration universelle des droits humains	Nations Unies
1948	Le droit de vote est accordé aux femmes	Belgique
1970	Organisation de la première « Lesbian and Gay Pride » dans le monde	U.S.A.
1972	Dépénalisation de l'homosexualité	Belgique
1978	Une Loi impose l'égalité de salaires entre hommes et femmes	Belgique
1979	Première « Lesbian and Gay Pride » en Belgique	Belgique
1981	Loi contre le racisme	Belgique
1990	Suppression de l'homosexualité sur la liste des maladies mentales	Nations Unies
1993	Création du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Belgique
2000	Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne	U.E.

« Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. »

2002	L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la Constitution	Belgique
2002	Création de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	Belgique
2003	Légalisation de l'accès au mariage entre personnes de même sexe	Belgique
2006	Légalisation de l'accès à l'adoption pour les couples de même sexe	Belgique
2007	Loi anti-discrimination	Belgique

« La loi vise à promouvoir l'égalité en matière d'emploi et de travail et de lutter contre les discriminations fondées sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale. »

Après la représentation



Retours sur la pièce

Objectifs

- Recueillir les réactions, les points de vue, les interrogations du public après la représentation.
- Permettre aux spectateurs de se mettre « en dialogue » avec l'auteur de la pièce.
- Aborder les thèmes des orientations sexuelles et de l'homophobie.

Présentation de l'activité

Juste après la représentation, l'animateur-trice recueille « à chaud » les impressions, le ressenti sur les différentes thématiques abordées, etc.

- Avez-vous des questions ?
- Qu'en avez-vous compris ?
- Qu'est-ce qui vous a touché-e, interpellé-e ?
- Qu'est-ce que l'auteur a voulu vous dire ?
- Qu'auriez-vous envie de lui dire en retour ?

Pour affiner l'analyse des différentes thématiques abordées par la pièce, l'animateur-trice peut reprendre de courts passages.

Questions plus précises

- Lorsque Raph dit à Julien « Quoi, tu préfères le mec ? », Julien explose et dit « J'suis pas pédé ». Pourquoi explose-t-il ?
- Pourquoi Caroline et F. doivent-elles se cacher lorsqu'elles s'échangent des gestes d'affection. Est-ce aussi le cas des couples hétérosexuels ?
- Comment se sent Estelle lorsqu'elle comprend que Julien ne l'aimera pas et qu'il est amoureux d'un garçon ? Auriez-vous réagi de la même façon ?
- Que pensez-vous du fait que F., après de longues hésitations, ait annoncé la vérité à ses parents ? Connaissez-vous des situations similaires ?
- Quels sont les comportements que vous trouvez blessants pour vous-même ou pour les autres ?
- Au-delà de la thématique de la sexualité, quelles sont les questions soulevées ? Sur quoi le texte attire-t-il notre attention ?

Les orientations sexuelles

On s'accorde aujourd'hui sur l'existence de trois formes d'orientations sexuelles :

- **L'hétérosexualité** : attirance sexuelle ou amoureuse pour une personne de l'autre sexe (un homme attiré par une femme/une femme attirée par un homme).
- **L'homosexualité** : attirance sexuelle ou amoureuse pour une personne du même sexe. On parlera de lesbienne pour une femme, et de gay pour un homme.
- **La bisexualité** : attirance sexuelle ou amoureuse pour l'un et l'autre sexe, une personne pouvant être attirée tant par une femme que par un homme.

L'homosexualité n'est pas choisie

L'homosexualité est, à tort, souvent perçue comme un choix. Une étude a montré que 7 jeunes sur 10 le croient. Cette conviction peut renforcer les discriminations liées à l'orientation sexuelle en émettant, par exemple, un jugement négatif sur ce choix.

Pourtant, on ne choisit ni d'être homosexuel-le ni d'être hétérosexuel-le. Les gays ou les lesbiennes expliquent souvent qu'ils-elles ont toujours ressenti une attirance vers des personnes du même sexe. Le choix porte plutôt sur le fait d'assumer son orientation sexuelle ou non.

JULIEN

« EN FAIT, ÇA M'A COMPLÈTEMENT ÉCHAPPÉ. PFF, JEUNE, SPONTANÉ, ... J'AURAIS BIEN VOULU LE GARDER POUR MOI, MAIS LÀ DEVANT MES PARENTS (QUI M'ÉNERVAIENT) DANS LA CUISINE, ÇA M'A ÉCHAPPÉ. A 15 ANS, JE N'ÉTAIS MÊME PAS SÛR DE MOI ET DE CE QUE JE DISAIS. MES PARENTS, PAR CONTRE, ONT RÉAGI AU QUART DU TOUR. »

CAROLINE (IMITE LES PARENTS)

« FILS, NE CHOISIS PAS CETTE VIE COMPLIQUÉE D'HOMOSEXUEL ! »

JULIEN

« MES CHERS PARENTS, EST-CE QUE J'AI CHOISI DE NE PAS AIMER LE CHOCOLAT ? EST-CE QUE J'AI CHOISI D'ÊTRE GAUCHER ? EST-CE QU'ON DEMANDE À UNE CUILLÈRE D'ÊTRE UN COUTEAU ? EST-CE QUE VOUS AVEZ CHOISI D'ÊTRE HÉTÉROS ? »

CAROLINE (IMITE LES PARENTS)

« FILS, NOUS NE VOULONS QUE TON BONHEUR ! »

LGBT

Le terme LGBT est l'acronyme de **Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s et Transsexuel.**

Il désigne les personnes, les groupes et les organisations non-hétérosexuels.

Le coming out

Révélation de son homosexualité ou de sa bisexualité auprès de son entourage : cellule familiale, cercle social, cercle professionnel, etc.

Le coming out est lié à la construction hétéro-centrée de la société (cf. p.21).

En effet, aucun-e hétérosexuel-le ne doit se définir

comme tel-le auprès de son entourage, ce qui n'est pas le cas des homosexuel-le-s.

CAROLINE (IMITANT LE CERVEAU DE JULIEN)
« ANALYSONS FROIDEMENT LA CHOSE, ... NE PERDONS PAS LE CONTRÔLE ! JE M'APPELLE JUJU, JULIEN ET JE FAIS PARTIE DE L'ETHNIE DES HOMOS... DES HOMO SAPIENS SAPIENS. ELLE COLLE UN POST-IT SUR LE TORS DE JULIEN, ON Y LIT : « HOMO » ET FAIT DE MÊME CHEZ JULIEN. JE FAIS DONC PARTIE DES « TRÈS SAVANTS », SAPIENS SAPIENS, C'EST CE QUE ÇA VEUT DIRE, NON ? OUI, ET CE N'EST PAS MOI QUI AI CHOISI LE SEXE DE LA PERSONNE QUE J'AIME, ELLE EST NÉE COMME ÇA ! »

Quatre étapes interviennent dans le processus de coming out :

- La prise de conscience intuitive de son attirance (épisode ou continue) pour une personne de même sexe, ou pour des personnes des deux sexes.
- La révélation de son homosexualité/de sa bisexualité à soi-même et l'identification à une orientation sexuelle.
- La révélation de son homosexualité/sa bisexualité à un groupe d'appartenance ou d'amis homo-friendly.
- La recherche et l'identification à une communauté de personnes vivant les mêmes expériences et étant de même orientation sexuelle.
- La révélation de son homosexualité/de sa bisexualité à son entourage.

Le processus de coming out est un processus long, délicat et différent pour chacun-e : parfois certaines étapes sont contournées ou se succèdent dans un ordre varié. On remarque que les personnes LGBT ne sont pas seules à faire un coming out, leurs proches le font également. Les parents d'homo/bisexual-le-s effectuent une démarche de coming out, par l'acceptation et le partage à l'entourage de l'orientation sexuelle de leur enfant.

Dans certains cas, l'orientation sexuelle d'une personne est révélée - de manière malintentionnée ou non - par une tierce personne. On qualifie cet acte d'outing. Ce procédé est fortement dommageable pour la personne qui le subit. Il est important que la personne elle-même choisisse où et avec qui elle a envie de parler de son orientation sexuelle.

MUSIQUE ROMANTIQUE. CAROLINE ET JULIEN, ADOLESCENTS, S'APPROCHENT ET ESSAYENT DE SE TOUCHER, DE S'EMBRASSER, DE SE REGARDER AMOUREUSEMENT ; MOMENT POÉTIQUE, COMME UNE DANSE SENSUELLE... JULIEN ROMPT LE « CHARME », ENLÈVE D'UN REVERS DE MAIN LE CHAPEAU DE PRINCESSE DE CAROLINE.

JULIEN

« ARRÊTEZ VOS CONNERIES ! J'AIME LES HOMMES ! »

CAROLINE (EN MÊME TEMPS QUE JULIEN)

« J'AIME LES FEMMES ! »

JULIEN / CAROLINE

« QUOI ?

QUOI ?

NON... TU AIMES LES...

TOI ?

QUOI MOI ? ET TOI TU AIMES LES... OHHHH ! »

Lesbian and Gay Pride

La Pride (= fierté en anglais) naît dans les années '70, dans un contexte général de défense des droits civiques. En 1969, dans le quartier LGBT à New-York, un groupe d'homosexuel-le-s se rebelle contre les forces de l'ordre qui effectuent une descente dans un bar LGBT afin d'y arrêter des travestis. Cette action, qui durera plusieurs jours, est envisagée comme le début de la lutte pour la reconnaissance de l'égalité des orientations sexuelles et des identités sexuelles considérées comme marginales.



Un an plus tard, le 28 juin 1970, les associations homosexuelles new-yorkaises organisent un défilé du souvenir. Ce cortège fut la première « marche des fiertés » organisée. En Europe, la première marche a eu lieu en 1970 à Londres. En Belgique, elle fut organisée pour la première fois en 1979 à Anvers et, depuis 1996, la « Belgian Pride 4every1 » a lieu chaque année à Bruxelles.

La journée se veut être un moment festif, tout particulièrement avec son défilé. Comme beaucoup de manifestations folkloriques (Carnaval, Saint-Verhaegen, etc.),

elle véhicule une image particulière : exubérance, non-conformité, exagération, revendication et excentricité.

Tous-toutes les membres de la communauté LGBT ne se reconnaissent pas dans la Lesbian and Gay Pride.



Charles et Charline se marient, Dom et Dom papillonnent

Une animation ludique de sensibilisation qui vise à une prise de conscience des représentations, stéréotypes et préjugés que chacun-e peut avoir sur les homosexuel-le-s et les hétérosexuel-le-s. Elle vise aussi à questionner les constructions sociales et historiques sur l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, la masculinité, la féminité, etc.

Objectifs

- Favoriser une prise de conscience de nos représentations, préjugés et stéréotypes sur les orientations sexuelles.
- Inciter la remise en question de certaines valeurs traditionnelles.
- Favoriser une prise de conscience de l'évolution des représentations sociales.
- Prendre conscience que, si nous sommes tous/toutes différent-e-s, nous n'en sommes pas moins égaux-égales.
- Inciter au dialogue et susciter le débat.

Présentation de l'activité

L'animateur-trice photocopie au préalable la liste des affirmations stéréotypées pour chaque participant-e. Pour débiter l'activité, il-elle divise le groupe en équipes de 3 à 4 personnes et demande de lire les affirmations et de décider si elles sont plus applicables aux homosexuel-le-s ou aux hétérosexuel-le-s. Les équipes ont 15 minutes pour débattre et choisir où placer la croix entre « tous les homos », « tous les hétéros » et « égalité ».

Lorsque toutes les équipes ont eu le temps de débattre et de faire leur choix, l'animateur-trice demande aux groupes quelle affirmation leur a posé le plus de problèmes. L'objectif principal étant de susciter le débat et la réflexion au sein du groupe au sujet des stéréotypes sur les orientations sexuelles.

Il est important de préciser que les affirmations citées ci-dessous sont l'expression de stéréotypes basés sur l'orientation ou l'identité sexuelle. Être marié et avoir des enfants n'est pas propre aux homosexuels ou aux hétérosexuels, tout comme être atteint du VIH-SIDA.

Dans un monde sans discrimination, tous les curseurs se retrouveraient au milieu. Néanmoins, le plus important est de stimuler le débat et l'esprit critique ainsi que de déconstruire les stéréotypes et préjugés sans spécialement vouloir arriver à un consensus qui pourrait être le reflet de vos valeurs personnelles.

Pour chaque affirmation, placez le curseur sur l'échelle à l'endroit qui vous semble le plus approprié

	Tous les homos	Egalité	Tous les hétéros
Est marié-e et a des enfants			
Risque de contracter le HIV-SIDA			
Drague beaucoup			
A souffert dans son enfance			
A choisi son orientation sexuelle			
A embrassé quelqu'un du même sexe			
Est une «femmelette»/«hommelette»			
S'est déjà déguisé-e en « fille/garçon »			

Hétéronormativité

Prenons les choses à l'envers

Cette animation permet d'introduire le concept, peu connu, d'hétéronormativité et de lancer une première réflexion à ce sujet.

Objectifs

- Poser un autre regard sur les orientations sexuelles.
- Favoriser la prise de conscience des normes hétéronormatives dans notre société.
- Inciter à une remise en question de nos préjugés.
- Développer le sens critique.

Présentation de l'activité

L'animateur-trice propose une nouvelle situation :

« Je me réveille et je me rends compte que le monde s'est inversé, la majorité des personnes sont homosexuelles et s'interrogent au sujet des hétérosexuel-le-s. »

Il-elle distribue ensuite une liste de questions. La nouvelle situation associée aux questions montre l'absurdité des interrogations et des préjugés que l'on peut parfois avoir envers une sexualité différente de la nôtre. Les questions ont donc été rédigées de manière à laisser transparaître les stéréotypes habituels face à l'homosexualité afin d'en prendre conscience.

- D'où pensez-vous que puisse provenir votre hétérosexualité ? A quoi l'attribuez-vous ?
- Quand et dans quelles circonstances avez-vous décidé d'être hétérosexuel-le ?
- Se peut-il que votre hétérosexualité ne soit qu'une phase difficile et troublante à passer ?
- Est-il possible que votre hétérosexualité soit une réaction à une peur exacerbée aux personnes de votre propre sexe ?
- A qui avez-vous avoué votre hétérosexualité ? Comment ont-ils-elles réagi ?
- L'hétérosexualité ne dérange pas tant qu'on ne fait pas étalage de ses sentiments. Pourquoi donc les hétérosexuel-le-s font-ils-elles toujours un spectacle de leur sexualité ?
- Plus d'un tiers des couples hétérosexuels qui se marient cette année divorceront dans les trois ans. Pourquoi les relations hétérosexuelles sont-elles si souvent vouées à l'échec ?
- Devant la vie malheureuse que mènent certains hétérosexuel-le-s, pouvez-vous souhaiter à votre enfant d'être hétérosexuel-le ?
- Songeriez-vous à envoyer votre enfant chez le psychologue s'il-elle venait à avoir des tendances hétérosexuelles ? A lui faire entreprendre une thérapie suivie pour qu'il-elle change ?

Chacun-e répond individuellement aux questions.

Par la suite, l'animateur-trice propose de partager les réponses.

Proposition de questions

L'animateur-trice pourra s'inspirer de cette liste de questions pour délier la parole ou faire avancer la discussion :

- Quel sens ont toutes ces questions ?
- Vous paraissent-elles ridicules ? Pourquoi ?
- Est-ce que certaines questions vous ont choqué ?
- En quoi vous permettent-elles de repenser l'homosexualité ?
- L'homosexualité/l'hétérosexualité est-elle un choix ?

Hétérosexuel, homosexuel, bisexuel, asexuel...?

L'hétéronormativité consiste à considérer l'hétérosexualité - et ses codes en termes de rôles masculins et féminins notamment - comme la norme à suivre. Considérant les relations hétérosexuelles comme les seules relations « normales », l'hétéronormativité stigmatise et marginalise les autres formes de relations considérées alors comme des déviances.

Largement véhiculée comme seule alternative possible, elle implique une série de croyances, préjugés et stéréotypes qui limitent les personnes censées alors évoluer - au détriment de leur bien-être, de leur identité - dans le cadre strict d'images biaisées et réductrices.

« ALORS, C'EST QUI QUI FAIT LA FEMME ? »

JULIEN

« JE VEUX ÊTRE AIMÉ COMME TOUT LE MONDE !! COMME TOUT LE MONDE !! »

CAROLINE

« C'EST LÀ QU'EST ARRIVÉE ESTELLE. TU L'AVAIS RENCONTRÉE DANS LA SALLE DE SPORT ET ELLE ÉTAIT FOLLE DINGUE AMOUREUSE DE TOI. ET TU AS DE NOUVEAU ESSAYÉ... »

JULIEN

« OUAIS, J'AI RÉESSAYÉ,... JE VEUX DIRE, J'AI VRAIMENT ESSAYÉ DE SENTIR QUELQUE CHOSE POUR ELLE... J'AI JOUÉ UN RÔLE ET J'AI FAIT COMME SI J'ÉTAIS HÉTÉRO. JE TRAÎNAIS AVEC ELLE APRÈS MES COURS ET TOUT, BISOUS, MAIS... » (IL RESPIRE PROFONDÉMENT ET SOUPIRE.)



Lorsque se posent les questions de l'accès au mariage entre personnes de même sexe ou de l'homoparentalité, la liberté se heurte à nouveau à des résistances hétéronormatives.

Les discours tels que « Un enfant a besoin de pouvoir s'identifier à une figure masculine et à une figure féminine »

ou encore « Un enfant élevé par des parents homosexuels ne peut pas savoir d'où il vient » illustrent, une fois de plus, la confusion entre les dimensions culturelles et biologiques de la vie.

« LES OPPOSANTS À L'HOMOPARENTALITÉ CONFONDENT LA FAMILLE, QUI EST UNE DONNÉE SOCIALE, AVEC L'ENGENDREMENT, QUI EST UNE DONNÉE BIOLOGIQUE. TOUTES LES SOCIÉTÉS FABRIQUENT DES FORMES DE FAMILLE QUI S'ÉLOIGNENT DU BIOLOGIQUE. DEUX PERSONNES QUI N'ONT PAS ENGENDRÉ UN ENFANT PEUVENT ÊTRE SES PARENTS, QUI L'AIMENT ET L'ÉLÈVENT. CELA NE POSE PAS DE PROBLÈME SI LES CHOSES SONT CLAIRES POUR L'ENFANT. »
SERGE HEFEZ

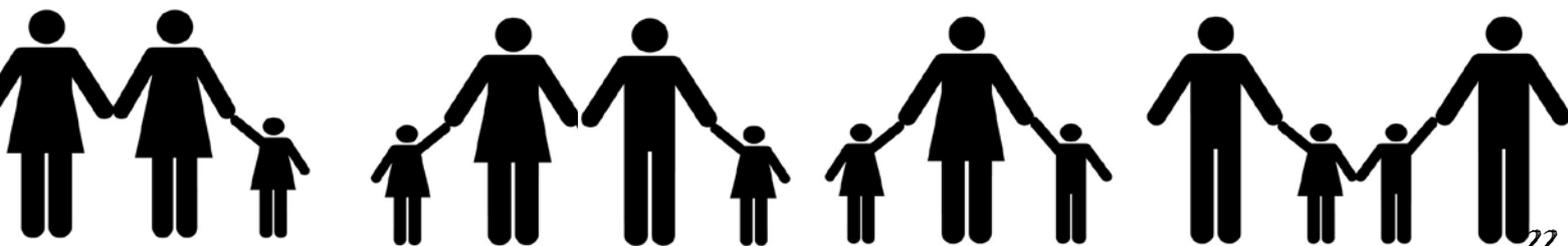
Familles, normes et sexualités

Famille nucléaire, élargie ou communautaire, famille monoparentale, éclatée ou recomposée... Mariage tout court, mariages mixtes, mariages entre personnes de même sexe ou de sexe différent, cohabitation légale, couple libre, célibat, divorce ... Monogamie, bigamie, polygamie, polyandrie, polygynie, couples libres, ...

Selon les lieux et les époques, les sociétés et les humain-e-s qui les composent vont répondre aux impératifs économiques, sécuritaires et solidaires par différents systèmes d'organisation sociale et familiale. Chacun de ces systèmes est le reflet d'une réalité concrète, d'une vision du monde, d'une idéologie particulière dans un contexte donné, à un moment donné ; chacun présente des avantages et des inconvénients.

Que nous apprend cette diversité hormis que s'il existe une « norme », au sens d'une réponse adoptée par une majorité dans un contexte donné, il n'y a pas, dans l'absolu, une seule et unique bonne réponse, une seule et unique manière d'être au monde ?

Le monde est en constante mutation, les situations varient, les individus évoluent au cours de leur vie... Sans pour autant tendre vers un relativisme absolu où tout est véritablement possible - les notions de consentement et de respect des droits restant primordiales - les réponses possibles se multiplient selon la créativité, les désirs, les besoins de chacun-e.



« L'ESPRIT CHERCHE ET C'EST LE COEUR QUI TROUVE »
GEORGE SAND

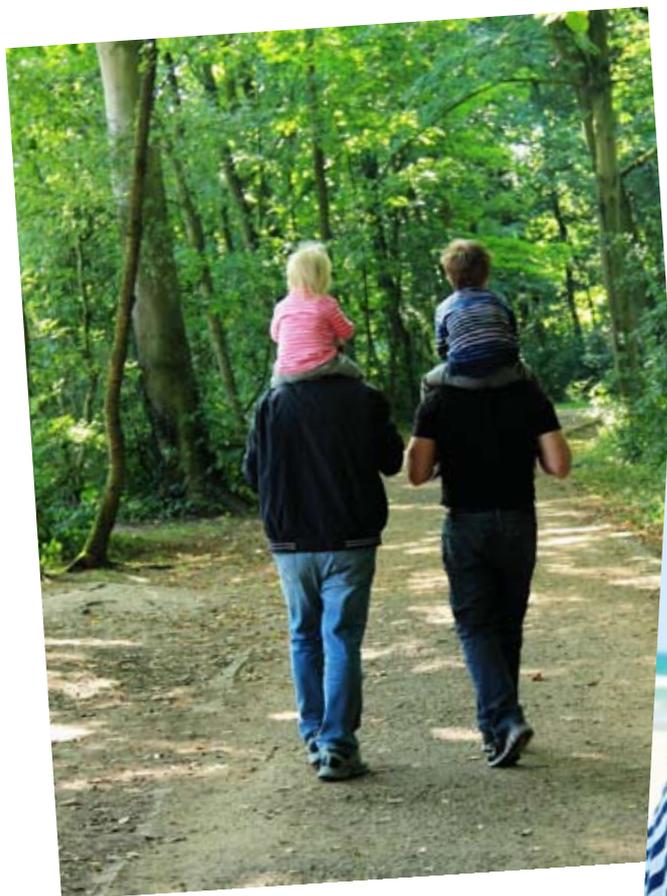
Par le passé, l'homosexualité n'a pas toujours été interdite, bien au contraire. L'historien, John Boswell, affirme, par exemple, qu'au temps des Romains, des mariages entre deux hommes ou entre deux femmes auraient été célébrés. Il explique également que jusqu'au 12^e siècle, l'homosexualité ne semblait pas être incompatible avec une vie chrétienne. On retrouve une description des sentiments homosexuels dans l'art de l'époque: poésie, musique, etc. Certaines cérémonies auraient aussi entériné une forme de monogamie homosexuelle.

Ce ne serait qu'aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles qu'un tournant radical eut lieu ; l'homosexualité fut alors sévèrement sanctionnée. Cette intolérance ambiante fut présente presque partout en Europe ; il devint également dangereux d'être juif ou musulman. Les femmes perdirent un grand nombre de leurs privilèges (accès au pouvoir, aux universités, etc.) et beaucoup d'entre elles furent également poursuivies pour sorcellerie.

L'homoparentalité

Depuis 2006, la législation belge autorise l'adoption d'enfants belges par des couples homosexuels. Si, dans la réalité, certains couples étaient déjà parents (enfants issus d'un premier mariage, procréation médicalement assistée, adoption en tant qu'isolé, ...), sur le plan légal, il n'était pas possible pour un couple homosexuel d'adopter.

Aucune étude n'a démontré des conséquences néfastes pour les enfants ayant grandi au sein d'une cellule homoparentale. Au contraire, les acteurs de terrain travaillant dans le secteur de la jeunesse ne constatent aucune différence entre les jeunes issus de ces deux types de structures familiales.



La sexualité

Lorsque l'on aborde la sexualité, le désir de liberté et d'individualité est encore plus présent, plus indispensable.

Mais qu'est-ce que la sexualité ?

« La sexualité est reliée à de nombreux aspects de notre vie qui vont bien au-delà de l'acte sexuel et des organes au sens strict.

Elle représente une certaine énergie de vie qui circule aux niveaux corporel, spirituel, intellectuel et social.

La sexualité est en lien avec la jouissance et la volupté.

Cette jouissance ressentie dans notre chair est également stimulée par d'autres corps.

La jouissance, stimulée par les sens et les sentiments, est le signe de notre vitalité.

L'envie sexuelle peut être freinée par la timidité, la peur d'un contact... La vitalité peut être freinée par l'ennui, l'agressivité....

La sexualité est en lien avec l'estime de soi et l'identité : s'affirmer dans l'expression de soi, s'aimer soi et son corps.

La sexualité est une forme de contact. Dans la relation, la tendresse et un sentiment de sécurité peuvent s'épanouir.

La sexualité est en rapport avec la fécondité : elle peut engendrer une nouvelle vie, tant concrètement que spirituellement comme source d'énergie et de joie de vivre.

Lorsque nous sommes en harmonie avec nous-mêmes et notre entourage, la plupart d'entre nous se sentent bien.

Nous souhaitons tous-toutes être en lien avec le reste du monde... Et d'un autre côté,... nous ne voulons partager certains aspects de notre vie qu'avec des personnes choisies et de confiance.

*Chacun-e de nous souhaite se sentir unique. » **

Au sein de nombreuses cultures, la sexualité dans le cadre du mariage, avec la reproduction comme principale finalité, fut longtemps la seule norme officiellement admise. Avec les avancées de la science dans les domaines de la fécondité et du contrôle des naissances, le développement des moyens de contraception et de la procréation médicalement assistée, la sexualité ne se conjugue plus obligatoirement avec la reproduction et sa dimension culturelle ne peut plus être confondue avec sa fonction biologique.

Le contrôle de cette fonction biologique de la sexualité permet aux couples d'explorer le plaisir de l'épanouissement sexuel.

Le choix de vivre une vie de couple peut se penser maintenant sans désir d'enfant. La créativité et l'épanouissement personnel peuvent s'exprimer par d'autres canaux.



* Traduction librement adaptée mit freundlicher Genehmigung der BZgA, Köln, entnommen aus Heterosexuell? Homosexuell? Sexuelle Orientierung und Coming-out, extrait du chapitre Die sexuelle Orientierung ist keine Frage der Erziehung

Kinsey et la sexualité

Alfred Charles Kinsey (1894-1956), professeur, sociologue et zoologiste, a cherché à mesurer le décalage entre la morale américaine et les pratiques sexuelles réelles. Il décida donc d'élaborer la première grande enquête sur la sexualité : « Le comportement sexuel de l'homme » en 1948 et par la suite, en 1953, « Le comportement sexuel de la femme ».

Les résultats firent scandale, révélant que les pratiques sexuelles de la population américaine étaient loin de l'idéal de la société de l'époque à savoir : une activité sexuelle au sein du mariage dans le but de reproduction. On y découvre entre autres que fin des années 40 :

- La masturbation est courante parmi les femmes (62%) et les hommes (92%).
- La moitié des femmes et la grande majorité des hommes ont eu des relations sexuelles avant le mariage.
- Les relations hors mariage sont pratiquées par un quart des Américaines et la moitié des Américains.

Et pour les orientations sexuelles ?

Bien qu'une majorité d'individus se définissent soit exclusivement comme homosexuels soit comme hétérosexuels, Kinsey va au-delà de l'auto-description en analysant les pensées/réactions et les comportements sexuels des personnes. Ces études montrent que les frontières entre les orientations sexuelles sont plus floues que ce qui est généralement admis. En effet, un grand nombre de personnes

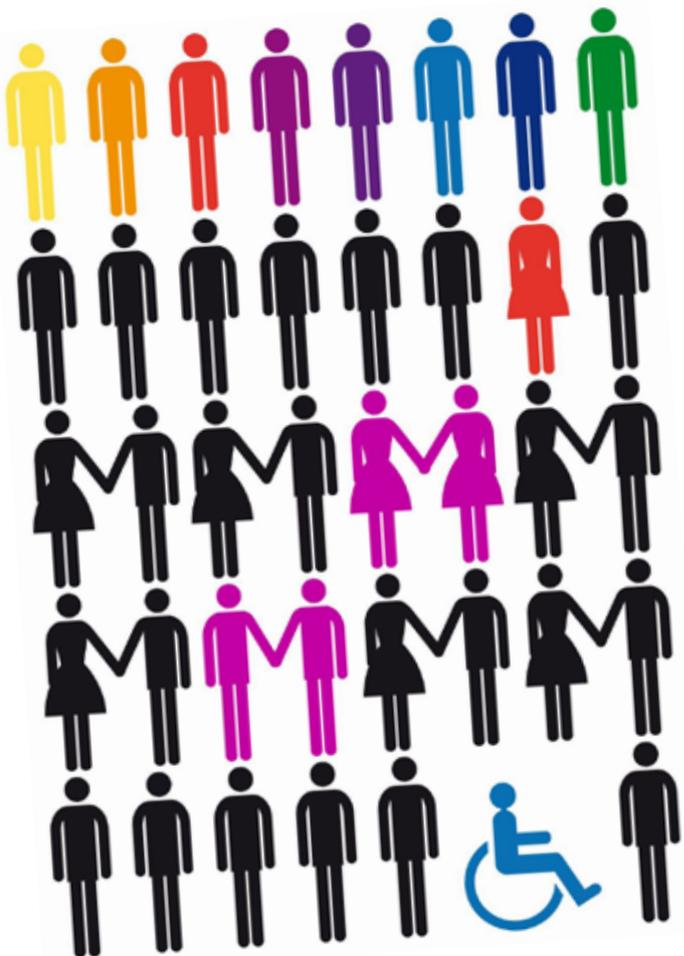
hétérosexuelles ont déjà eu une attirance ou une relation sexuelle avec une personne de même sexe, et vice versa pour les personnes homosexuelles.

Comportement et identité sexuelle

Kinsey étudie et met en avant des pratiques sexuelles, des comportements mais ne demande pas aux personnes interrogées de définir leur orientation sexuelle. Ceci lui a probablement permis de recueillir plus facilement ses informations.

Il existe une différence entre les comportements sexuels et l'identification à une orientation sexuelle. On peut avoir une attirance ou des relations sexuelles avec une personne de même sexe et ne pas s'identifier en tant qu'homosexuel-le.

Comme l'explique Kinsey, il est rare qu'une personne ait uniquement un comportement et des pensées hétérosexuels ou homosexuels. L'orientation sexuelle est faite de nuances et est parfois changeante au cours de la vie. Les expériences sexuelles ne fixent pas l'orientation sexuelle d'une personne, surtout à l'adolescence, définie comme une période d'expérimentation et de questionnement.



Homophobie

L'homophobie est une discrimination à part entière. Elle englobe, dès lors, toutes les manifestations de discrimination, de rejet, d'exclusion ou de violences faites à des homosexuel-le-s ou personnes considéré-e-s comme étant homosexuel-le-s. C'est parfois le cas d'individus dont le comportement ne correspond pas aux stéréotypes de genre.

Du point de vue sociologique, on considère 4 formes d'homophobie :

- **L'homophobie active** : de l'agression verbale au crime haineux.
- **L'homophobie passive** : dire ou faire comme si l'homosexualité n'existait pas.
- **L'homophobie de détournement** : attitude par laquelle l'homosexualité est en apparence acceptée, alors qu'en réalité elle n'est que tolérée.
- **L'homophobie intériorisée** : forme de haine de soi-même inspirée par l'homophobie ambiante de la société.

Dans son rapport 2012, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme mentionne avoir traité 82 faits présumés de discrimination sur base de l'orientation sexuelle. Si ce chiffre ne paraît pas interpellant, il est pourtant inquiétant. D'une part, toutes les discriminations sur base de l'orientation sexuelle ne font pas l'objet d'une plainte auprès du Centre ; d'autre part, ce même rapport constate des faits de plus en plus violents : 13 attaques, dont deux meurtres en 2012.

L'homophobie à l'école

Le Centre pour l'égalité des chances a recensé 5% de cas de discriminations liés à l'orientation sexuelle dans le secteur de l'enseignement. Pourtant, aucune étude réelle n'a été réalisée sur cette question en Belgique.

Au Québec, une étude sur l'homophobie à l'école a déterminé

que plus d'un tiers des élèves du secondaire auraient été victimes d'au moins un acte de violence en milieu scolaire parce qu'ils-elles étaient ou qu'on les pensait homosexuel-le-s. Près de 9 élèves sur 10 ont régulièrement entendu des remarques homophobes en milieu scolaire.

CAROLINE

« WAW, JULIEN, APRÈS CETTE HORRIBLE SOIRÉE CHEZ MIKE, TU AVAIS LA TROUILLE. T'AVAIS PEUR QU'IL LE RACONTE AUX AUTRES. ET TU SERAIS LA RISÉE DE TOUS. »

JULIEN

« ET C'ÉTAIT LE CAS. MES « CAMARADES » DE CLASSE SE SONT MONTRÉS TRÈS INVENTIFS POUR ME RENDRE LA VIE INSUPPORTABLE. »

SILENCE, PUIS IL CRACHE À TERRE.

« C'ÉTAIT LA PIRE ANNÉE DE MA VIE ! JE N'ARRIVAIS À PLUS RIEN FAIRE. J'ÉTAIS À BOUT. J'AVAIS PERDU L'INSOUCIANCE DE MES 16 ANS, PERDU LA LÉGÈRETÉ PROTECTRICE DEVANT LA TEMPÊTE DE MES SENTIMENTS. J'ÉTAIS COMPLÈTEMENT DÉSESPÉRÉ ; J'AI COMMENCÉ À ME DROGUER, MES NOTES CHUTAIENT... MES PARENTS S'INQUIÉTAIENT... »

Objectifs

- Déceler une situation de discrimination.
- Comprendre comment sortir des schémas classiques discriminatoires.
- Tenter de comprendre les différents points de vue.

Présentation de l'activité

Nous conseillons d'amener cette activité en fin du processus de réflexion du groupe. Elle reprend différentes thématiques abordées précédemment (discrimination, homosexualité, hétéronormativité, etc.) et se déroulera mieux avec un public préalablement sensibilisé.

L'animateur-trice lit l'extrait de la pièce de théâtre une première fois et demande alors aux participant-e-s si ils-elles se souviennent de cette partie de la représentation et ce qu'elle a provoqué chez eux-elles. Qu'ont-ils-elles pensé de la réaction de Julien ? Et de Mike ? Pourrait-on qualifier la réaction de Mike de discriminatoire ?

Par la suite, l'animateur-trice peut demander aux participant-e-s d'expliquer comment ils-elles auraient réagi face à cette annonce et comment ils-elles changeraient le texte, pour ensuite le rejouer.

Extrait :

Julien : « Bon, je suis un têtù quoi. Je suis allé chez Mike. Il me manquait. Personne. Eh oui, comment dire ? Ben oui, j'ai attendu comme un con devant la porte de sa maison... Longtemps. »

(Il se ronge les ongles)

« Quand il est -enfin- rentré du cinoche, il m'a dit : »

Mike : « Hey mec, qu'est-ce que tu fais là ? »

Julien : « Je t'attendais. »

Mike : « Bon, on se boit une bière alors. »

Julien : « Ok. »

Mike : « Ah fait chier, il n'y en a plus. Quel film débile. »

Julien : « Si tu veux, 'fin, si ça te fait plaisir, je peux aller en chercher. »

Mike : « Ah putain, fais chier, tu sais bien que le Night Shop est trop loin. »

Julien : « Mike, pour toi, je ferais n'importe quoi. »

Mike : « Oh putain, arrête, on dirait Emilie. »

Julien : « Oui, j'aimerais bien... Enfin ! Je veux dire... »

Mike : « Attends, quoi ? T'es un mec toi,... ou pas, ou quoi ? »

Julien : « Et bien, si tu veux tout savoir, ... » (Temps au ralenti, geste tendre vers Mike)

« ... je suis ... »

Mike : « Non, je ne veux pas savoir, casse-toi d'ici » (bruit de verre qui éclate).

« Allez, fous le camp, sors d'ici, ... espèce de... FUCK ! Fuck ! »

Julien : (s'écroule en lui, se cache sa tête)

L'orientation sexuelle et la loi

En Belgique

Une première étape vers l'égalité des orientations sexuelles en Belgique fut franchie en 1972, lors de la dépénalisation de l'homosexualité.

Par la suite, la Belgique devint le deuxième pays au monde, après les Pays-Bas, à légaliser le mariage pour tous/toutes, en 2003. Le premier texte ne permettait pas l'adoption par les couples de même sexe.

Les associations luttant pour les droits LGBT ont alors dénoncé l'aberration d'une telle situation où :

- Les couples homosexuels étaient acceptés par la société puisqu'ils pouvaient se marier.
- Les personnes seules étaient autorisées à adopter.
- Mais les couples homosexuels ne pouvaient pas adopter.

Trois ans plus tard, la Belgique légalisa l'adoption par les couples homosexuels.

En 2007, une loi relative à la lutte contre la discrimination au travail intégra, entre autres, l'orientation sexuelle comme facteur de discrimination. D'autres facteurs sont : l'âge, l'état civil, la fortune, la conviction religieuse, la conviction politique, l'état de santé actuel, la nationalité, l'origine sociale, etc.

« JE COMPRENDS LE DÉSIR SINCÈRE DE NOMBREUX COUPLES HOMOSEXUELS, QUI ONT SOUVENT VÉCU LEUR AMOUR DANS L'EXCLUSION ET LA CLANDESTINITÉ, DE FAIRE RECONNAÎTRE CELUI-CI PAR LA SOCIÉTÉ. »
ABBÉ PIERRE

Dans le monde

Ce changement de législation récent en Belgique ne reflète pas la situation mondiale. Quatre-vingt-huit pays pénalisent encore l'homosexualité. Les peines encourues sont la prison, la torture, les travaux forcés ou même la peine de mort.

L'homosexualité n'est qu'une des nombreuses raisons invoquées pour appliquer la peine de mort ou d'autres formes de répression. Dans la même logique, des condamnations à mort existent pour l'appartenance religieuse, l'opinion politique, la sorcellerie, l'adultère, etc.

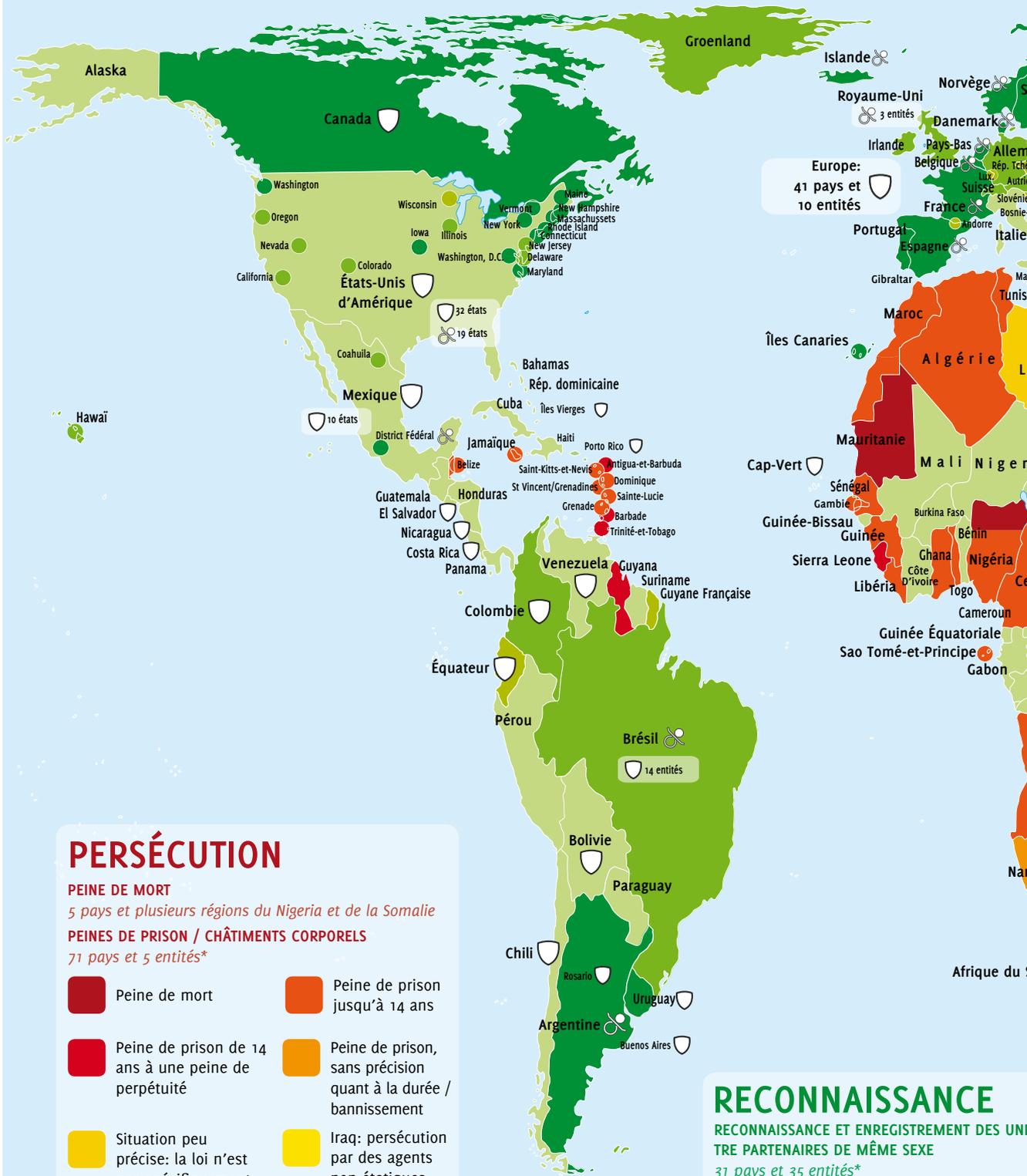
Par contre, un grand nombre d'États, comme la Belgique, protègent les droits des personnes homosexuelles contre les discriminations, soixante-six d'entre eux ont d'ailleurs signé une déclaration des Nations Unies relative à l'orientation sexuelle et l'identité de genre et certains pays ont également légalisé l'accès au mariage de personnes de même sexe.

Nous parlons bien ici d'une égalité devant la loi. Malheureusement, dans la pratique, les discriminations et actes homophobes à l'encontre des personnes homosexuelles sont encore fréquents.



DROITS DES LESBIENNES, GAYES, BISEXUELLES ET TRANS

ILGA, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LESBIENNES, GAYES, BISEXUELLES ET TRANS



PERSÉCUTION

PEINE DE MORT

5 pays et plusieurs régions du Nigeria et de la Somalie

PEINES DE PRISON / CHÂTIMENTS CORPORELS

71 pays et 5 entités*

- Peine de mort
- Peine de prison jusqu'à 14 ans
- Peine de prison de 14 ans à une peine de perpétuité
- Peine de prison, sans précision quant à la durée / bannissement
- Situation peu précise: la loi n'est pas spécifiquement homophobe mais d'autres lois sont utilisées à cette fin
- Iraq: persécution par des agents non étatiques organisés / Inde: loi attendant une décision de justice

"Loi sur la propagande" limitant la liberté d'expression et d'association

RECONNAISSANCE

RECONNAISSANCE ET ENREGISTREMENT DES UNIONNÉS PARTENAIRES DE MÊME SEXE

31 pays et 35 entités*

ADOPTION COMMUNE PAR UN COUPLE

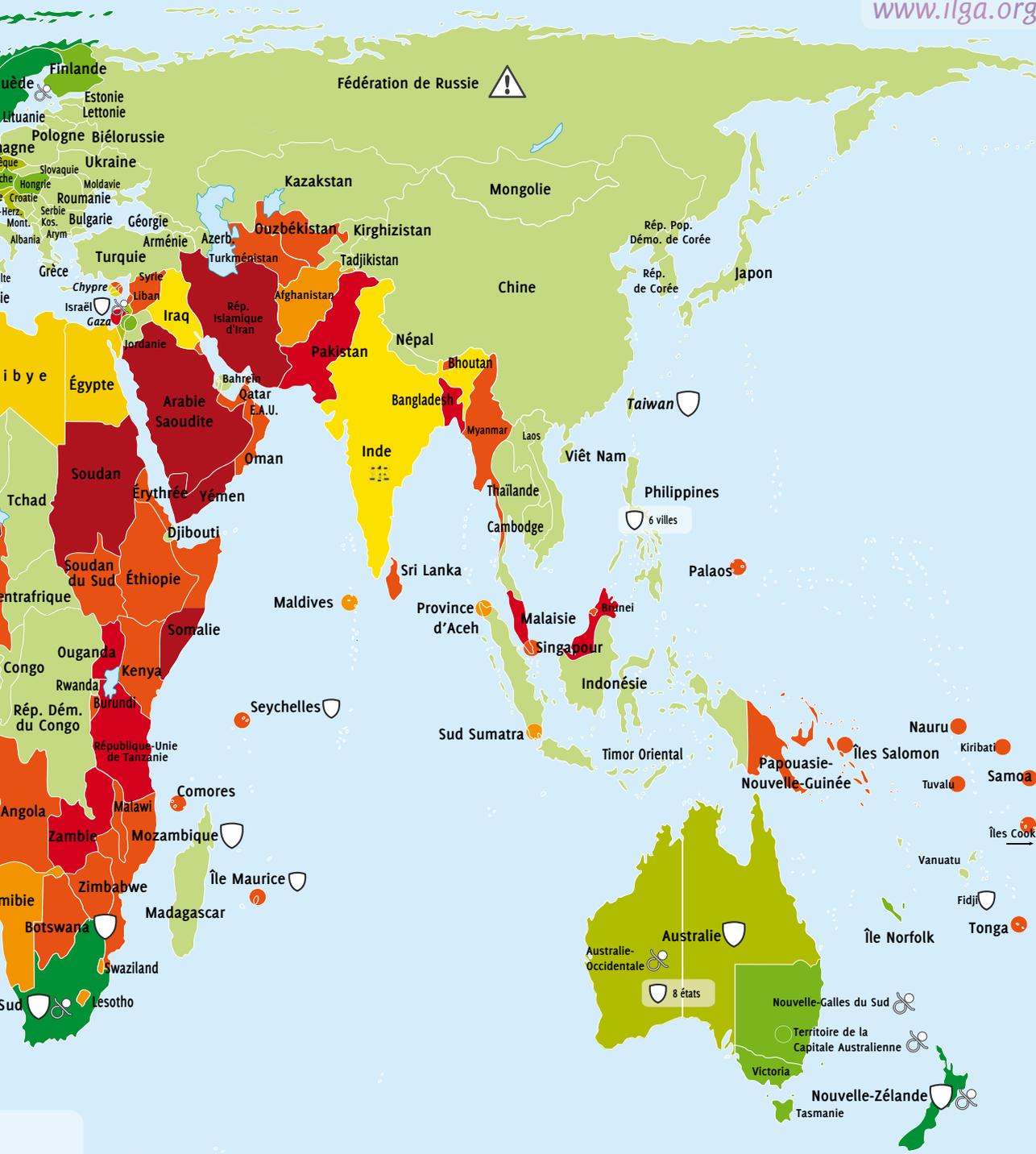
14 pays et 38 entités*

- Mariage
- Dispositif de remplacement inférieure au mariage
- Dispositif similaire (substitut de mariage)
- Adoption commune par un couple

LESBIENNES ET DES GAYS DANS LE MONDE

LESBIENNES, DES GAYS, DES PERSONNES BISEXUELLES, TRANS ET INTERSEXUELLES

Mai 2013
www.ilga.org



PROTECTION

LOIS ANTIDISCRIMINATOIRES

65 pays et 85 entités*



Lois interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle



ABSENCE DE
LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

* Ces lois portent sur les lesbiennes, gays et bisexuel(le)s ainsi que sur les activités et relations homosexuelles. Elles s'appliquent parfois également aux personnes trans et intersexuelles. Cette édition de la carte mondiale (2013) a été coordonnée par Stephen Barris (ILGA). Conception : Eduardo Enoki. Les données reprises dans cette cartographie sont tirées de « Homophobie d'Etat : une enquête mondiale sur la criminalisation, la protection et la reconnaissance de l'amour entre personnes de même sexe - 2013 », un rapport ILGA par Jingshu Zhu et Lucas Paoli Itaborahy (disponible sur www.ilga.org en diverses langues). L'ILGA tient à remercier tous les groupes qui ont apporté leur contribution à cette mise à jour annuelle.

Continuer à s'informer

Loveattitude.be

Homosexualité
Homophobie
Organisations LGBT
Trouver un centre de planning familial

Informations et contacts utiles : www.loveattitude.be

D'autres outils pour éducateurs / professeurs

PINXTEREN T., Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, www.enseignement.be/index.php?page=25938&id=4851

LEMONNIER, F., 2010, Jeune et homo sous le regard des autres, Ineps
www.ineps.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1275.pdf

THORENS-GAUD E., 2009, Adolescents homosexuels, Favre, Lausanne

Tels Quels, 2012, Suicide chez les LGBT, Bruxelles

Sciences Humaines, 2009, n°10, Le sexe dans tous ses Etats

Documentation pour les jeunes

Science & Vie Junior, Avril 2002, N°48, Le Sexe chez les humains

PELTIER N., Le Monde de William, 2005, Ex Aequo, www.exaequo.be/pdf/278-EXA-brochwillam.pdf

MARTIN, T., William se pose des questions, Ex Aequo

Ex Aequo, Garçons entr'eux, www.exaequo.be/pdf/278-EXA-broch_garcon-JAN2011-Web.pdf

Ex Aequo, Filles entr'elles, www.exaequo.be/pdf/278-EXA-broch_filles-Jan2011-Web.pdf

Littérature jeunesse traitant de l'homosexualité

A consulter sur www.loveattitude.be

Bibliographie

Livres

- « Adolescents homosexuels », Elisabeth Thorens-Gaud, Favre SA, 2009
- « Combattre l'homophobie, Pour une école ouverte à la diversité », Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2005
- « Entnommen aus Heterosexuell? Homosexuell? Sexuelle Orientierung und Coming-out », BZgA, Cologne
- « Jeune et homo sous le regard des autres », Ministère de la santé et des sports de la République française, INPES, 2010
- « Le suicide chez les LGBT », Tels Quels asbl, Luc Legrand, 2012
- « Sexual Behavior in the Human Female », Alfred Kinsey, Indiana University Press, 1998
- « Sexual Behavior in the Human Male », Alfred Kinsey, Indiana University Press, 1998
- « STEREOTYPIK », Le Monde selon les femmes, 2005, réédition 2007

Brochures

- « Garçons entr'eux », Ex Aequo, Mathieu Noël, 2008
- « Mon fils, ma fille est homo... Qu'est-ce que ça change ? », Ex Aequo, Tels Quels, Mathieu Noël, Luc Legrand, 2009

Articles

- « À quoi servent les enquêtes sur la sexualité ? », M.F. ; Sciences Humaines, 2009/11-12, n°10, p. 48-49
- « Être homosexuel qu'est-ce que c'est ? », Marie Sélu ; Science et Vie Junior, 2002/04, n°48 hors série, p. 55-61
- « Racisme - Discrimination », Centre Bruxellois pour l'Action Interculturel dans le cadre de la formation d'Agent de développement en milieu interculturel

Sources électroniques

- www.amnesty.org
- www.diversite.be
- www.enseignons.be
- www.fordham.edu
- www.kinseyinstitute.org
- www.sos-homophobie.org
- eycb.coe.int/edupack/fr_index.html

Nos plus chaleureux remerciements à :



Véronique Brancalone
Centre de planning familial
« **Faculté d'aimer** »



Bernard Guillemin
« **Tels Quels Jeunes** »



Céline Buffels
« **Centre Pluraliste Familial de Tubize** »



loveattitude.be

**pour leur précieuse collaboration et leurs conseils avisés
lors de la réalisation de ce carnet pédagogique.**

L'ASBL Articulation Théâtrale, Arthé a pour but l'encouragement, l'expérimentation, la création, la production et la diffusion d'activités culturelles ou artistiques fondées sur le bien-être social et le développement personnel. Par cela, l'association espère entamer un dialogue avec les acteurs de son époque et donc apporter une plus-value sociétale en faisant bouger les choses. Ses pièces de théâtre tentent de faire réfléchir son public à la condition humaine, aux rapports humains et à la société dont il fait partie intégrante.



Articulation théâtrale asbl

www.artheasbl.be

0478/ 25 47 21

artheasbl@gmail.com

Rue de Bosnie, 85

1060 Bruxelles

La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial assure une mission d'éducation permanente et continuée dans les domaines de la vie relationnelle, affective et sexuelle. Par ses actions collectives, elle s'engage à donner à chaque citoyen-ne des outils pour aborder sa vie d'adulte comme sujet sexué et désirant, dans le respect de soi et de l'ouverture à l'autre, de donner aux collectivités des outils pour favoriser une prise de conscience et une réflexion sur les valeurs véhiculées et le contexte culturel de la société dans laquelle ils-elles vivent.



FCPPF

www.fcppf.be

02/514 61 03

info@fcppf.be

Avenue Emile de Béco, 109

1050 Bruxelles

Le poète Mourid Barghouti écrit que si l'on veut dépouiller un peuple, il suffit de raconter son histoire en commençant par :
« deuxièmement ».

Selon que l'on raconte l'histoire de l'Afrique en commençant par la colonisation ou par les richesses culturelles des populations, l'opinion que l'on s'en fera ne sera pas la même.

Commencer l'histoire des homosexuel-le-s par le Sida ou par l'amour, l'amitié, l'attraction et l'attachement mutuel, l'engagement et l'entraide change complètement la perspective que l'on peut en avoir.

On invente des histoires uniques avec, toujours, une dimension de meilleur, mieux, plus. On peut alors se demander, comment les histoires sont racontées, qui les raconte, qui décide de valoriser quoi ?

Editeur responsable

fcppf



Réalisé avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

2013